

Covid-19 : Seuls le Maroc et le Burundi ont refusé le rapatriement de binationaux

@rib News, 07/04/2020 - Source Belga Seuls deux pays, le Maroc et le Burundi, ont refusé le rapatriement de personnes disposant d'une double nationalité qui souhaitent rentrer en Belgique à la suite de la pandémie de Covid-19, a déclaré mardi le ministre des Affaires étrangères, Philippe Goffin, tout en assurant que les efforts se poursuivaient afin d'obtenir leur retour au pays.

Plus de 5.000 ressortissants belges ont été ainsi rapatriés depuis le 18 mars, date du début des vols organisés par le gouvernement fédéral - "la plus grande opération de rapatriement" jamais organisée par les Affaires étrangères et touchant tous les continents-, a-t-il souligné lors d'une réunion virtuelle de la commission des relations extérieures de la Chambre exclusivement consacrée aux effets de la crise sanitaire du Covid-19. Une trentaine de vols ont été effectués par les Affaires étrangères, alors que des Belges ont embarqué à bord de vols effectués dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne. M. Goffin (MR) a toutefois admis que de "nombreux" Belges étaient toujours "coincés" à l'étranger. Le chef de la diplomatie belge a été notamment interrogé par plusieurs députés sur la situation des Belgo-Marocains retenus dans leur pays d'origine auxquels le gouvernement de Rabat interdit de revenir en Belgique. "On a envie que nos binationaux puissent revenir au pays. On fait tout pour que cela fonctionne de la sorte. Sauf que pour le moment on se heurte clairement à un refus de l'Etat marocain. C'est aussi clair que cela", a affirmé M. Goffin. Il a récusé toute procés d'intention qui ferait de ces personnes des citoyens de seconde zone, des "sous-nationaux". Il a ajouté qu'il maintenait un contact "permanent" avec les autorités marocaines, tant avec son homologue, Nasser Bourita, qu'avec l'ambassadeur du Maroc en Belgique, Mohammed Ameer.